



COMMUNE DE VAULION
Administration communale
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1325 VAULION

PREAVIS MUNICIPAL N° 2023-05

"Agrandissement du parking derrière l'administration communale »

Pour la séance du Conseil communal du 5 octobre 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Préambule

Le parking devant l'Hôtel des Trois Cœurs dans sa version actuelle est utilisé par le restaurant, par des locations à l'année, par les gens de passage et lors de manifestations. Le parking est très souvent saturé.

II. But

Le présent préavis a pour but de requérir du Conseil communal son autorisation pour réaliser un rallongement du parking actuel sur la parcelle située derrière l'Administration communale avec une capacité de 18 places supplémentaires.

III. Objectif

Profitant des travaux d'assainissement de la Grand Rue et de l'entreprise déjà sur place, plusieurs travaux sont prévus

- Création d'un nouveau parking de 18 places et goudronnage complet de l'ancien
- Pose de deux nouveaux lampadaires et déplacement de 2 autres se trouvant sur l'ancien parking
- Marquage au sol et nouvelle signalisation
- Barrière extérieure sur le nouveau parking et prévision d'une barrière automatique Pour les nouvelles locations

Le coût de ces travaux est devisé à **CHF 160'000.-**

IV. Financement

La somme investie sera financée par un emprunt auprès d'une banque ou d'une autre institution de prêt ou par la trésorerie courante.

V. Commentaires

La Municipalité estime que ces travaux sont nécessaires pour désengorger le parking actuel, augmenter les places de parc lors de manifestations et pour le restaurant.

VI. Conclusions

Au vu de ce qui précède et s'agissant d'un agrandissement du parking d'une capacité de 18 places supplémentaires se trouvant derrière le bâtiment de l'Administration communale ainsi que la rénovation complète du parking actuel, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil,

- Vu le préavis Municipal N°2023-05 relatif à un agrandissement du parking derrière l'Administration communale d'une capacité de 18 places supplémentaires et de la rénovation complète du parking actuel
- Ouï le rapport de la Commission désignée pour l'étude de ce projet
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- **D'autoriser** la Municipalité à réaliser ces travaux d'agrandissement et de rénovation
- **D'accorder** à la Municipalité une enveloppe financière de **CHF 160'000.00** par un emprunt dans une banque ou d'une institution de prêt, ou par la trésorerie courante
- De porter cet investissement au bilan « Patrimoine administratif » compte 9141.15.6 « Nouveau parking
- D'amortir cet investissement sur une durée de 40 ans
- **De relever** la Commission de son mandat.

Adopté dans sa séance du 19 septembre 2023.

Resp : D. Perotti

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



C. Languetin



La Secrétaire



V. Meyer